

GRÉSIVAUDAN

GRÉSIVAUDAN/PONTCHARRA

Office de tourisme : vers une compétence intercommunale...

Inquiète et remontée, Denise Cugnolio, la présidente de l'office de tourisme du Grésivaudan n'a pas caché qu'elle l'était, et ce dès l'ouverture de l'assemblée générale qui s'est tenue jeudi soir à Pontcharra. Car c'est le devenir de la structure qui en question.

Qualifiant l'année 2010 de « chaotique », la présidente insistait sur le programme « intense » enregistré : manifestations, billetterie, accueil, conférences... Quatre salariées à temps partiel (2,67 équivalents temps plein) et des bénévoles assument ces missions tout au long de l'année. Mais pour combien de temps encore ? En effet, « des zones d'ombre planent au niveau du financement » rappelait Mme Cugnolio. Deux communes, Lumbin et Bernin, se sont désistées depuis 2009 et La Terrasse se retire progressivement. Quant au budget 2010, il affiche un solde débiteur de 11 950,34 euros. Le prévisionnel n'est pas réjouissant puisque le Festival de la petite reine au Fort à Barraux ne sera pas reconduit : « C'est regrettable » soulignait André Vidal, le vice-président de l'OT. Le guide touristique, paru pour la première fois l'an dernier, est stoppé car « nous avons reçu une fin de non-recevoir de la part de la Communauté de communes du Pays du Grésivaudan », expliquant « que ce n'était pas notre



Que ce soit M. Brottes, Bescher ou M. Bich, les élus ont salué le rôle joué par l'OT du Grésivaudan. Pour autant, son rôle et ses missions devront s'adapter à la nouvelle donne financière et législative qui se profile.

boulot ».

D'emblée, Charles Bich, maire de Pontcharra et vice-président du conseil général, affirmait son attachement à la structure mais aujourd'hui, « nous sommes dans l'interco. Je suis pour qu'on préserve l'OT mais il faut voir comment ».

« La prétention d'être l'OT du territoire a considérablement agacé »

L'intercommunalité n'est pas responsable de tous les maux... Au contraire, démontrait alors François Brottes, maire de Crolles et président de la CCPG. Sur le territoire, rappelait-il, aucun autre OT ne bénéficie d'une subvention de 65 235 euros comme celui de du Pays du Grésivaudan. Il constatait encore que « le Festival de la petite reine est

un excellent rendez-vous. Mais, on a manqué de monde ». Enfin, « la prétention d'être l'OT du territoire a considérablement agacé » ; certaines communes « l'ont pris comme une provocation ».

Aujourd'hui, il n'est pas question « d'abandonner » l'OT, assurait M. Brottes. L'heure est au questionnement : sur les vrai et faux OT (voir repères), leurs missions et leur mode de financement. « J'ai prôné la créa-

tion d'une taxe de séjour sur l'ensemble du territoire de la CCPG » dit le président, ajoutant qu'il « faut trouver une entité commune qui collecterait une ressource plus large permettant à chacun de vivre sa vie ». La création d'un EPCI (Établissement public de coopération intercommunale) semble donc envisagée. Reste à l'assemblée communautaire de se positionner sur le sujet.

Estelle ZANARDI

REPÈRES

OT DU GRÉSIVAUDAN

■ Les communes adhérentes : Barraux, la Buissonnière, Chapareillan, Le Cheylas, la Flachère, Pontcharra, Saint-Maximim, Sainte-Marie d'Alloix, Sainte-Marie du Mont, La Terrasse.

FRÉQUENTATION

■ Selon l'OT : en 2010, tout public confondu 5000 personnes ; sur le site internet : 42 556 visites.

LE CLASSEMENT DES OT

■ Avant l'arrêté du 12 novembre 2010, les offices de tourisme étaient classés de 1 à 4 étoiles en fonction du niveau des aménagements et des services. Le nouveau classement devrait clarifier les missions. Les offices de tourisme de catégorie 1 sont essentiellement des structures entrepreneuriales qui ont pour vocation de fédérer la politique touristique locale, ainsi que les actions des professionnels du secteur. Les offices de tourisme de catégorie 2 sont des structures de taille moyenne intervenant dans un bassin de consommation touristique homogène et cohérent, gérées par un responsable ou un directeur. Enfin les offices de tourisme de catégorie 3 représentent les structures de petite taille dotées d'une équipe permanente avec pour missions l'accueil et l'information.